

FICHE D'INSCRIPTION SAISON 2023-2024

**Documents à fournir lors de l'inscription :**

Pour un renouvellement : La licence se fera en dématérialisée

Pour une nouvelle inscription : La licence se fera en dématérialisée (prévoir 1 photo, justificatif d'identité, certificat médical validé par le médecin)

Pour une mutation : 1 photo, justificatif d'identité, demande de licence sous forme papier dûment complétée et validée par le médecin (si nécessaire)

Dates de permanence pour les inscriptions

- Samedi 17 juin de 9h à 10h30 à la salle Capucine (11 rue du Clocher) St Pierre des Echaubrognes pour toutes catégories confondues

- Mercredi 21 juin de 18h à 20h au stade de Maulévrier pour l'école de foot U6 à U13

- Samedi 24 juin de 9h à 11h au stade de Toutlemonde pour toutes catégories confondues

- Mercredi 28 juin de 18h à 20h au stade de Maulévrier pour le groupement U14 à U19 et les SENIORS-LOISIRS

En cas de plusieurs licenciés, vous pouvez venir à la séance de votre choix dans les catégories concernées

Tarifs

Catégories	Années de naissance	Tarifs pour un renouvellement de licence lors des permanences (cf dates ci-dessus)	Tarifs pour un renouvellement de licence (hors permanence)	Tarifs Pour une nouvelle licence (joueur sans mutation)	Tarifs Pour une nouvelle licence (joueur sous mutation)
U6 - U7	2018 (né(e) avant le 30/09/2018) & 2017	80 €	100 €	80 €	80 €
U8 - U9	2016 & 2015	80 €	100 €	80 €	80 €
U10 - U11	2014 & 2013	80 €	100 €	80 €	80 €
U12 - U13	2012 & 2011	80 €	100 €	80 €	80 €
U14 - U15	2010 & 2009	100 €	120 €	100 €	100 €
U16 - U17	2008 & 2007	100 €	120 €	100 €	100 €
U18 - U19	2006 & 2005	100 €	120 €	100 €	100 €
Seniors	2004 & avant	120 €	140 €	120 €	160 € *
Loisirs	2004 & avant	100 €	120 €	100 €	100 €
Foot en marchand	2004 & avant	50 €	50 €	50 €	50 €

*Frais de mutation pour seniors : lors de la période normale de changement de club (du 1^{er} juin au 15 juillet), le club participe pour moitié aux frais de mutation, le joueur a, à sa charge, l'autre moitié de ses frais (soit 40 €). En dehors de cette période, le coût de la mutation (75 €) est à la charge du licencié.

Informations

Le secrétariat de l'USTM acceptera votre licence que si le dossier est complet avec les documents remplis et le règlement. Nous pouvons vous délivrer une attestation de paiement si vous la demandez lors des inscriptions.

Toute licence déposée sans règlement ne sera pas enregistrée.

Les bons de chaussettes et les tickets de tombola seront remis uniquement lors des séances de signature aux dates listées plus haut. Le prix de la licence intègre 2 calendriers du club qui seront distribués fin 2023.

Nous acceptons le chèque Pass' Sport (ou équivalent), son montant vient en déduction de celui de la licence, il doit nous être remis lors de l'inscription. Le règlement peut être effectué en plusieurs fois (tous les chèques doivent être remis lors de l'inscription). Pour les règlements par chèque indiquer le nom des licenciés au dos. Pour pouvoir bénéficier de la « réduction famille », il faut inscrire au minimum 3 licencié(e)s le même jour et une réduction de 25 EUR par licence à partir de la 3^{ème} licence. **Règlement possible par CB.**

Les carnets de billets de tombola sont inclus dans le montant de votre licence, l'argent de la vente vous revient. Pour le tirage, il est nécessaire de nous faire parvenir les souches. Un bon pour une paire de chaussettes vous sera remis lors de l'inscription. Son coût est intégré dans le prix de la licence.

Pour toutes autres informations, vous pouvez contacter Mme Bé BAUDOUIN au 06.22.02.90.23

ou par mail : licence.ustm@gmail.com

Le club se réserve le droit de ne pas accepter de nouveaux licenciés (selon les effectifs et le nombre d'équipes engagées pour la saison)